

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS PROVISOIRES

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES -UIB-

Siège social :65, avenue Habib Bourguiba -1000 Tunis-

L'Union Internationale de Banques -UIB- publie ci-dessous ses états financiers provisoires arrêtés au 31 décembre 2004, accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes, M. Noureddine Hajji, sur les résultats provisoires.

Bilan
Arrêté au 31 décembre 2004
(Unité : en milliers de Dinars)

	Note	31-déc-2004	31-déc-2003
ACTIF			
AC 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	19 120	16 044
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	114 118	87 669
AC 3- Créances sur la clientèle	3	1 243 018	1 199 637
AC 5- Portefeuille d'investissement	4	162 381	202 337
AC 6- Valeurs immobilisées	5	23 485	18 925
AC 7- Autres actifs	6	119 500	157 078
TOTAL ACTIF		1 681 622	1 681 690
PASSIF			
PA 1- Banque centrale et C.C.P	7	0	63 200
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	70 985	90 958
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	9	1 281 647	1 213 551
PA 4- Emprunts et ressources spéciales	10	39 332	36 854
PA 5- Autres passifs	11	124 250	147 884
TOTAL PASSIF		1 516 214	1 552 447
CAPITAUX PROPRES			
CP 1- Capital		106 000	70 000
CP 2- Réserves		59 393	59 227
CP 4- Résultats reportés		15	6
CP 5- Résultat de l'exercice		0	10
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	165 408	129 243
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		1 681 622	1 681 690

UIB-(Suite)

**Etat des engagements hors bilan
Arrêté au 31 décembre 2004
(Unité : en milliers de Dinars)**

	Note	31-déc-2004	31-déc-2003
PASSIFS EVENTUELS			
HB 1- Cautions, avals et autres garanties données	13	215 498	250 558
HB 2- Crédits documentaires	14	58 430	70 929
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		273 928	321 487
ENGAGEMENTS DONNES			
	15		
HB 4-Engagements de financement donnés		6357	5 258
HB 5- Engagements sur titres		2 531	2 623
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		8 888	7 881
ENGAGEMENTS REÇUS			
HB 7- Garanties reçues	16	701 096	680 323
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS		701 096	680 323

**Etat de résultat
Période du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2004
(Unité : en milliers de Dinars)**

	Note	Exercice 2004	Exercice 2003
<u>Produits d'exploitation bancaire</u>			
PR 1- Intérêts et revenus assimilés	17	75 210	76 823
PR 2- Commissions perçues	18	21 874	14 807
PR 3- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19	3 889	3 674
PR 4- Revenus du portefeuille d'investissement	20	10 540	11 609 *
Total produits d'exploitation bancaire		111 513	106 913
<u>Charges d'exploitation bancaire</u>			
CH 1- Intérêts encourus et charges assimilées	21	45 361	47 888
CH 2- Commissions encourues	22	195	347 *
CH 3- Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	23	147	183
Total charges d'exploitation bancaire		45 703	48 418
PRODUIT NET BANCAIRE		65 810	58 495

(*) *Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Voir note 2.9)*

UIB-(Suite)

PR 5/CH 4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		(10 570)	(8 533)
PR 6/CH 5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		(172)	141
PR 7- Autres produits d'exploitation		13	25
CH 6- Frais de personnel	24	(39 896)	(35 744) *
CH 7- Charges générales d'exploitation	25	(12 094)	(10 633) *
CH 8- Dotations aux amortissements sur immobilisations		(2 667)	(2 569)
RESULTAT D'EXPLOITATION		424	1 182
PR 8/CH 9- Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires		(5)	(508)
CH 11- Impôts sur les sociétés		(419)	(664)
RESULTAT DE L'EXERCICE		0	10
Résultat par Action (en DT)	26	0,000	0,001

Etat de Flux de trésorerie
Période du 1er janvier 2004 au 31 décembre 2004
(Exprimé en milliers de dinars)

	Note	31/12/2004	31/12/2003
<u>Flux d'exploitation</u>			
Produits d'exploitation encaissés		117 070	108 199 *
Charges d'exploitation décaissés		(54 929)	(51 373)
Dépôts / Retrait de dépôts des autres établissements bancaires et financier		(8 450)	(16 554)
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(67 672)	(54 012)
Dépôts/ Retrait de dépôts de la clientèle		75 045	(73 785)
Titres de placement			26 084
Sommes versés au personnel et créditeurs divers		(43 835)	(32 505) *
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		6 075	10 424 *
Impôts sur les bénéfices		(664)	(1 300)
Flux de trésorerie provenant/affectés à l'activité d'exploitation		22 640	(84 822)
<u>Flux d'investissement</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		10 593	11 742 *
Acquisition/Cession sur portefeuille d'investissement		39 733	(1 305)
Acquisition/Cession sur Immobilisations		(7 200)	(1 952)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		43 126	8 485
<u>Flux de financement</u>			
Emission d'actions		36 000	-
Augmentation/Diminution des ressources spéciales		2 477	2 166
Dividendes versés		(13)	(3 499)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		38 464	(1 333)
Variation de liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		104 230	(77 670)
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice		(4 447)	73 223
Liquidités et équivalents de liquidités fin d'exercice	27	99 783	(4 447)

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Voir note 2.9)

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS PROVISOIRES
AU 31 DECEMBRE 2004**

1- REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2004 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} Janvier 1999.

2- METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'Union Internationale de Banques sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/12/2004, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 30 novembre 2004 pour un montant net de 9 926 KDT. En conséquence, ce montant pourrait différer de celui déterminé sur la base de la classification des créances à la date du 31 décembre 2004.

2.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- B2 : actifs incertains 20 %
- B3 : actifs préoccupants 50 %
- B4 : Actifs compromis 100 %

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés. La dotation aux provisions, au titre de l'exercice 2004, a été de 7,3 millions de dinars portant le montant cumulé des provisions comptabilisées à 110,6 millions de dinars à la date du 31-12-2004. Ce montant est en deçà des provisions requises en application des règles contenues dans la circulaire précitée ; le besoin de provision complémentaire sur les créances à la clientèle a été estimé à 112,1 millions de dinars au 31-12-2003; Une revue des engagements est en cours afin d'actualiser ce montant.

2.3- Traitement des impayés

▪ **Agios sur comptes débiteurs et intérêts sur crédits C.T (créances classées)**

Les agios débiteurs et les intérêts sur les comptes débiteurs et les créances classées à court terme sont constatés dans le compte 3330 « Agios réservés »

▪ **Commissions sur engagements (créances classées)**

La même méthode que celle présentée ci-dessus est adoptée.

▪ **Intérêts impayés sur crédit à M.T**

Pour le portefeuille ancien, les intérêts impayés continuent à être passés parmi les produits de la banque. Après et sur la base d'une liste des relations classées, ces intérêts sont extraits des produits pour être logés en « Agios réservés »

Pour le portefeuille nouveau, ces intérêts impayés ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'ordre et présentés en net à l'actif du bilan (chapitres 2169, 3215, 3338 et 3320).

2.4- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...)

2.5- Comptabilisation des charges et produits relatifs aux bons de trésor

Conformément aux instructions de la Banque Centrale, l'UIB a procédé, sur le plan de la présentation des états financiers, à la compensation entre les comptes de charges sur placement Bons de Trésor clientèle et les comptes de produits sur Bons de Trésor souscrit par l'UIB.

UIB-(Suite)**2.6- Immobilisations et amortissements**

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Matériel logiciel	33%
AAI	10%
Matériel et équipement Amicale	10%

Les matériels informatiques ainsi que les logiciels acquis à partir du 1^{er} janvier 2004 sont amortis respectivement aux taux de 15% et 33% alors que celles acquises avant cette date continuent à faire l'objet de dépréciation aux taux antérieurs respectifs de 30% et 66%.

Les immobilisations en cours ne font pas encore l'objet de dépréciation.

2.7- Titres de participations

Les titres de participations sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres. A ce titre, le besoin de provision complémentaire sur le portefeuille-titres, non comptabilisé au 31/12/2004, a été estimé à **769 KDT**.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

2.8- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

Les emprunts dont le risque de change est couvert par TUNIS RE, sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du cours historique.

2.9- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

Au 31/12/2004, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants :

- Reclassement de certains comptes de charges ayant le caractère de charges de personnel de la rubrique « Charges générales d'exploitation » à la rubrique « Frais de personnel » pour un montant de 742 KDT ;
- Reclassement des commissions de gestion du fonds géré SICAR initialement constaté en déduction de la rubrique « Revenu du Portefeuille d' Investissement » à la rubrique « Commissions encourues » pour 347 KDT .

Les données comparatives au 31/12/2003 ont été, en conséquence, retraitées comme suit :

Rubrique	Désignation	Montant avant	Montant après	Variation
		retraitement	retraitement	
		31/12/2003	31/12/2003	
CH6	Frais de personnel	-35 744	-35 002	742
CH7	Charges générales d'exploitation	-11 375	-10 633	-742
PR4	Revenu du portefeuille Investissements	11 262	11 609	347
CH2	Commissions encourues	0	-347	-347

L'état de flux de trésorerie au 31/12/2003 a été en conséquences corrigé de l'impact de ces retraitements.

3- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

3.1 NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF**Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2004 un solde débiteur de 19 120 KDT contre 16 044 KDT au 31 décembre 2004 soit une augmentation de 3 076 KDT. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Caisse espèces	4 529	4 598
Espèces en Route	1 573	742
Fonds de Roulement chez I.B.S	300	300
Alimentation guichet automatique	1 538	1 215
Caisse monnaies étrangères	2 203	1 654
Billets étrangers en route	504	327
B.C.T Compte Ordinaire	1 709	1 912
I.B.S Transport de Fonds	92	600
B.C.T par devises	4 996	2 785
Chèques postaux	1 446	1 863
Remise de chèque B.C.T	172	48
Négociation de chèques en Dinars	59	0
Total	19 120	16 044

UIB-(Suite)

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 114 118 KDT au 31 décembre 2004 contre 87 669 KDT au 31 décembre 2003 soit une augmentation de 26 449 KDT qui s'explique comme suit :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Créances sur les établissements Bancaires	114 118	87 252
Créances sur les établissements Financiers	0	417
TOTAL	114 118	87 669

Une insuffisance de provisions, non comptabilisée, sur les comptes de correspondants locaux a été estimée à 1 358 KDT au 31/12/2003. Une revue est en cours pour actualiser ce montant au 31-12-2004.

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2004 un solde de 1 243 018 KDT contre 1 199 637 KDT au 31 décembre 2003 soit une augmentation de 43 381 KDT qui se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Comptes ordinaires débiteurs	417 861	414 367
Autres concours à la clientèle	1 007 407	952 328
Crédits sur ressource spéciales	24 652	22 634
Agios réservés et provisions	(206 902)	(189 692)
TOTAL	1 243 018	1 199 637

Les agios réservés et provisions sur la clientèle se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Agios réservés	(93 503)	(84 276)
Intérêts réservés / comptes contentieux	(1 031)	(952)
Provisions pour créances douteuses	(110 601)	(103 317)
Intérêts crédits M.T. échus à ventiler	6 117	6 548
Intérêts / CMT échus à percevoir	(6 117)	(6 548)
Intérêts C.M.T impayés	16 955	11 711
Intérêts crédits M.T échus en suspens	(16 955)	(11 711)
Intérêts réservés Lignes de crédits extérieurs échus	(1 767)	(1 147)
TOTAL	(206 902)	(189 692)

Cette rubrique enregistre les provisions et agios réservés sur crédits à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférent.

Le solde des agios réservés s'élève à 96 301 KDT au 31 décembre 2004 contre 86 376 KDT au 31 décembre 2003 se détaillant ainsi :

* Agios réservés sur crédits clientèle (3330)	(93 503)
* Agios réservés sur comptes contentieux (3340)	(1 031)
* Intérêts réservés sur lignes de crédit extérieurs	(1 767)
	(96 301)

Pour le nouveau portefeuille, les intérêts en attente de paiement ne sont pas débités automatiquement sur les comptes clients mais ils sont logés dans des comptes d'ordre actif et passif : Les intérêts en suspens passent de 18 259 KDT en décembre 2003 (6 548 KDT + 11 711 KDT) à 23 072 KDT en décembre 2004 (6 117 KDT + 16 955 KDT) soit une augmentation de 4 813 KDT.

Note 4 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2004 à 162 381 KDT contre 202 337 KDT au 31 décembre 2003. Le détail de cette rubrique est le suivant :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Participation partie libérée	9 439	9 253
Titres admis à la cote permanente	745	776
Bons de Trésor assimilables	121 000	162 000
U I B Titres de Placement	3 500	4 000
Compte SICAR fonds géré U.I.B placement interne	23 708	22 185
Provisions pour dépréciations titres de participations	(1 424)	(1 209)
Intérêts à recevoir	5 280	5 332
Participation en compte courant associé non rémunéré	133	0
Total	162 381	202 337

UIB-(Suite)

Le compte « UIB Titres de Placement » représente au 31 décembre 2004 l'emprunt obligataire au profit de l'Office de Céréales d'un montant de 3 500 KDT.

La variation du « Compte SICAR fonds géré UIB » se justifie comme suit :

- Une dotation de 1 430 KDT au titre de l'exercice 2003 ;
- Un revenu net de 186 KDT au titre de l'exercice 2003 ;
- Une plus value courue de 87 KDT au titre de l'exercice 2004 ;
- Moins 180 KDT représentant les commissions de gestion au titre de l'exercice 2004 (net de retenues à la source de 15 KDT)

Une provision a été constatée pour 238 KDT relative à la plus value courue et non recouvrée courant 2004

Les intérêts à recevoir sur titres d'investissement au 31 décembre 2004 se ventilent comme suit :

- Intérêts sur Bons de Trésor Assimilables :	5 178 KDT
- Intérêts sur Emprunt Obligataire « Office des Céréales » :	<u>102 KDT</u>
	5 280 KDT

Note 5 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31 décembre 2004 un solde de 23 485 KDT contre un solde de 18 925 KDT au 31 décembre 2003. Le solde de ce compte se détaille ainsi :

Libellé	V.Brute au 31-12-03	Acquis/ Cession	V.Brute 31-12-04	Amort. 2003	Dotations 2004	Amort. 2004	VCN 31-12-04
Fonds de Commerce	166	0	166	(41)	(8)	(49)	117
Logiciel	836	376	1 212	(616)	(251)	(867)	345
Immeubles d'exploitation	8 990	150	9 140	(2 007)	(145)	(2 152)	6 988
Immeubles hors exploitation	824	125	949	(175)	(77)	(252)	697
Matériel roulant	1 198	11	1 209	(828)	(30)	(858)	351
Matériels et Mobiliers de Bureaux	5 222	909	6 131	(3 864)	(313)	(4 176)	1 955
Matériels pour traitements informatiques	12 898	0	12 898	(11 326)	(1 001)	(12 326)	572
Immobilisations Matériels informatiques	125	1 264	1 389	0	(147)	(147)	1 242
Aménagements, Agencements et Installations	11 160	997	12 157	(8 521)	(566)	(9 087)	3 070
Terrains	4 436	136	4 572	0	0	0	4 572
Matériel amical	18	0	18	(15)	(1)	(16)	2
Matériel et Outillage	4	0	4	(2)	(1)	(3)	1
Equipement Logement de Fonction	62	14	76	0	(25)	(25)	51
Immobilisation en cours logiciel	0	11	11	0	0	0	11
Immobilisations en cours	86	(14)	72	0	0	0	72
Immobilisations en cours Projet ALYSSA	295	3 143	3 439	0	0	0	3 439
Total	46 320	7 122	53 443	(27 395)	(2 565)	(29 960)	23 485

Note 6 : Autres actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 119 500 KDT au 31 décembre 2004 contre 157 078 KDT au 31 décembre 2003 et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Valeurs à l'encaissement	71 200	106 682
Comptes d'attente et de régularisation	30 828	32 002
Créances prises en charge par l'Etat	17 196	18 069
Autres	276	325
Total	119 500	157 078

Une provision requise, non comptabilisée, pour dépréciation des autres actifs a été estimée à 1 383 KDT au 31/12/2003. Une revue est en cours pour actualiser ce montant au 31-12-2004.

3.2 NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF**Note 7 : BCT et CCP passifs**

Le solde de cette rubrique est nul au 31 décembre 2004 contre 63 200 KDT au 31 décembre 2003 se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Emprunt sur le marché monétaire	0	63 200
Total	0	63 200

UIB-(Suite)

Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élevaient au 31 décembre 2004 à 70 985 KDT contre 90 958 KDT au 31 décembre 2003 se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	68 772	90 922
Dépôts et avoirs des établissements financiers (leasing)	2 213	36
Total	70 985	90 958

La rubrique « dépôts et avoirs des établissements bancaires » accuse un solde de 68 772 KDT au 31 décembre 2004 se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Emprunt sur le marché monétaire	25 900	33 200
Emprunt sur le marché monétaire en devises	99	0
Nos Emprunts en Dev auprès Correspondants	1 643	2 982
CV Emprunt syndiqué en devises (EURO)	40 241	53 655
Correspondants Etrangers Loro	157	279
Intérêts sur marché monétaire à payer	11	24
Intérêts sur Emprunt Syndiqué en Devises	721	782
TOTAL	68 772	90 922

Note 9 :- Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 31 décembre 2004 un solde de 1 281 647 KDT contre 1 213 551 KDT au 31 décembre 2003. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Dépôts à vue	395 254	356 963
Comptes Epargne	460 624	417 262
Comptes à Terme et Bons de Caisse	380 433	388 085
Certificats de dépôts	14 290	19 923
Autres Dépôts et avoirs	31 046	31 318
Total	1 281 647	1 213 551

Note 10 :- Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31 décembre 2004 un solde de 39 332 KDT contre 36 854 KDT au 31 décembre 2003, il correspond intégralement à des ressources spéciales.

Note 11 :- Autres passifs

Les Autres Passifs présentent un solde de 124 250 KDT au 31 décembre 2004 contre 147 884 KDT au 31 décembre 2003 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Valeurs exigibles après encaissement	73 900	102 321
Comptes d'attente et de régularisation	44 598	39 290
Autres	5 752	6 273
TOTAL	124 250	147 884

Une insuffisance de provisions pour congés payés a été estimée à 1 175 KDT au 31/12/2004 soit une réduction de 792 KDT par rapport au 31-12-2003.

3.3 NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES**Note 12 : Capitaux Propres**

A la date du 31 décembre 2004, le capital social s'élève à 106 000 KDT composé de 10 600 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT libérée en totalité.

Le total des capitaux propres de la Banque, s'élève au 31 décembre 2004 à 165 408 KDT contre 129 243 KDT au 31 décembre 2003. Cette rubrique se détaille comme suit :

UIB-(Suite)

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves Ordinaires	Primes liées au capital	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2002	70 000	4 503	45 439	7 491	14	5 128	132 575
Affectation du résultat		256	3 420		6	(3 682)	0
Distribution de bénéfices			(2 040)		(14)	(1 446)	(3 500)
Réserves fond Social			158				158
Résultat au 31-12-2003						10	10
Solde au 31-12-2003	70 000	4 759	46 977	7 491	6	10	129 243
Affectation du résultat		1	0		9	-10	0
Réserves fond Social			165				165
Résultat au 31-12-2003						0	0
Augmentation du Capital	36 000						36 000
Solde au 31-12-2004	106 000	4 760	47 142	7 491	15	0	165 408

Les réserves ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2004 à 47 142 KDT et se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Réserves extra- ordinaires	37 675	37 547
Réserves pour Réinvestissement Exonérée	200	200
Réserves nettes fonds social	8 001	7836
Réserves à Régime Spécial	1 266	1 394
TOTAL	47 142	46 977

3.4 NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 13 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 31 décembre 2004 un solde de 215 498 KDT contre 250 558 KDT au 31 décembre 2003. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Clients débiteurs par cautions	110 439	136 814
Clients débiteurs par avals	13 832	11 798
Clients débiteurs par avals / emprunts obligataires	17 732	24 241
Clients débiteurs par cautions en devises	39 120	38 347
Clients débiteurs par avals en devises	7 900	10 919
Aval donné sur billets de trésorerie	2 900	2 650
Correspondants débiteurs par cautions en dinars	7 069	9 075
Correspondants débiteurs par cautions en devises	16 506	16 714
Total	215 498	250 558

Note 14 : Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 58 430 au 31 décembre 2004 contre 70 929 KDT au 31 décembre 2003. Le solde se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Clients débiteurs par acceptations	17 439	27 265
Clients débiteurs par acceptation C.A	34	34
Clients débiteurs par CREDOC	39 972	43 369
Clients créditeurs par confirmation CREDOC Dinars	0	103
Clients créditeurs par confirmation CREDOC Devises	675	5
Acceptation banque CREDOC en devises	310	153
TOTAL	58 430	70 929

UIB-(Suite)

Note 15 : Engagements donnés

Les engagements donnés présentent un solde de 8 888 KDT au 31 décembre 2004 contre 7 881 KDT au 31 décembre 2003 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Engagements de financement en faveur de la clientèle	6 357	5 258
Participation titres partie non libérée	2 531	2 623
TOTAL	8 888	7 881

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits autorisés non débloqués au 31/12/2004 et dont les contrats correspondants ont été déjà signés à cette date.

Note 16 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 701 096 31 décembre 2004 contre 680 323 KDT au 31 décembre 2003 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Correspondants débiteurs par cautions en dinars	7 069	9 075
Correspondants débiteurs par cautions en devises	16 506	16 714
Confirmation banque CREDOC en dinars	0	103
Clients créditeurs par acceptation Devises	310	153
Confirmation banque CREDOC en devises	675	5
Garanties reçues des Correspondants en Dinars	532	4 550
Garanties reçues des Correspondants en Devises	209	285
Garanties reçues de la clientèle	675 795	649 438
TOTAL	701 096	680 323

3.5- NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**Note 17 : Intérêts et revenus assimilés**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 75 210 KDT au 31 décembre 2004 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
- Opérations avec les établissements bancaires et financiers	920	1 070
- Opérations avec la clientèle	68 154	69 547
- Autres intérêts et revenus assimilés	6 136	6 206
Total	75 210	76 823

Note 18 : Commissions

Les commissions totalisent 21 874 KDT au 31 décembre 2004 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
- Effets chèques et opérations diverses	1 527	1 086
- Opérations de virements	4 074	3 637
- Opérations sur titres	36	49
- Location de coffres forts	36	52
- Règlement de succession	68	26
- Commissions de comptes	219	223
- Commissions de découvert	1 411	799
- Frais de tenue de compte	2 867	1 989
- Commissions sur billets de trésorerie	29	123
- Commerce extérieur	348	249
- Opérations de change manuel	1 243	1 252
- Opérations de change en comptes	1 370	1 309
- Opérations monétiques	1 594	870
- Autres commissions	7 052	3 143
Total	21 874	14 807

UIB-(Suite)

Note 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur Portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent 3 889 KDT au 31 décembre 2004 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
- Intérêts sur Obligations	275	203
- Bons du Trésor	0	245
- Gain net sur opérations de change	3 614	3 226
Total	3 889	3 674

Note 20 : Revenues du portefeuille investissement

Les gains sur Portefeuille investissement totalisent 10 540 KDT au 31 décembre 2004 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
- Intérêts sur Bons de trésor assimilables	10 294	10 904
- Intérêts sur Portefeuille Titres UNIB	158	308
- Intérêts sur Titres d'investissement SICAR	88	392
- Tantièmes	0	5
Total	10 540	11 609

Note 21 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 45 361 au 31 décembre 2004 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
- Opérations avec les établissements bancaires et financiers	9 142	9 334
- Opérations avec la clientèle	35 181	37 644
- Emprunts et ressources spéciales	792	726
- Autres intérêts et charges	246	184
Total	45 361	47 888

Note 22 : Commissions encourues

Les commissions encourues au 31/12/2004 s'élèvent à 195 KDT contre 347 KDT au 31/12/2003 et représentent les commissions de gestion du fond géré SICAR.

Note 23 : Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières s'élèvent à 147 KDT au 31 décembre 2004 et représentent les pertes nettes sur opérations de change.

Note 24: Frais de personnel :

Les frais de personnel s'élèvent à 39 896 KDT au 31 décembre 2004 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Rémunération du personnel	30 733	27 446
Charges sociales	7 802	7 556
Autres Charges de Personnel	1 361	742
Total	39 896	35 744

Les frais de personnel intègrent une charge exceptionnelle de 4 760 KDT représentant l'intégralité des indemnités de départ volontaire et de fin de carrière du personnel éligible au plan de départ volontaire au 31-12-2004 (soit plus de 80 personnes), majorés des charges sociales associées.

Note 25 : Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 12 094 KDT au 31 décembre 2004 et se détaillent comme suit :

UIB-(Suite)

Désignation	31/12/2004	31/12/2003
Impôts et taxes	1 025	1 205
Travaux fournitures et services extérieurs	5 078	3 557
Transport et déplacement	408	253
Frais divers de gestion	5 583	5 618
Total	12 094	10 633

Note 26 : Résultat par Action :

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004, se présentent comme suit :

	31/12/2004	31/12/2003
Résultat net (en DT)	0	10 280
Résultat net attribuable aux actions ordinaires (en DT)	0	10 280
Nombre moyen d'actions ordinaires (*)	7 000 000	7 000 000
Résultat par action (en DT)	0	0,001

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

(*) Le nombre moyen d'actions ordinaires au 31/12/2004 n'a pas pris compte de l'augmentation du capital de 3 600 000 actions nouvelles puisque cette opération a été effectivement finalisée à fin décembre 2004.

3.6- NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Note 27 : Liquidités et équivalent de liquidités :**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2004 un solde de 99 783 KDT contre (4 447) KDT au 31 décembre 2003 se détaillant ainsi :

Libellé		31/12/2004	31/12/2003
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	Note 1	19 120	16 044
Créances sur les Etablissements Bancaires	Note 2	108 460	79 170
Banque Centrale de Tunisie (Passif)	Note 7	0	(63 200)
Dépôts des établissements bancaires et financiers	Note 8	(27 797)	(36 461)
Total		99 783	(4 447)

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2004**

En application des dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers provisoires de l'Union Internationale de Banque couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers provisoires.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers provisoires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

La fiabilité des informations données dans les états financiers provisoires annexés au présent avis appelle de notre part l'observation suivante :

UIB-(Suite)

Comme il est indiqué dans les notes aux états financiers (Note 2.2), les provisions pour risques sur les engagements comptabilisés au 31 décembre 2004 portent sur un montant cumulé de 110,6 millions de dinars. Bien que l'analyse des dossiers d'engagements sur une base individualisée à la date du 31 décembre 2004 demeure en processus de réalisation, nous estimons que la dotation aux provisions comptabilisée en charges à hauteur de 7,3 millions de dinars ne permet pas de couvrir l'insuffisance de provision déjà identifiée au 31 décembre 2003 ainsi que l'aggravation du risque au titre de l'exercice 2004. De plus, des provisions pour dépréciation d'autres actifs et pour passifs et charges telles que détaillées au niveau des notes aux états financiers demeurent nécessaires.

En dehors de ce point, nous n'avons pas, sur la base de nos travaux, eu connaissance ou relevé d'autres éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers provisoires annexés au présent avis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 25 janvier 2005

Le commissaire aux comptes
AMC
Noureddine HAJJI